

---

## AUGMENTER LE RENDEMENT POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DU PATIENT

Le 28 mai 2008

Le gouvernement de l'Ontario a mis en place certaines mesures afin de renforcer la lutte contre les infections dans les établissements de soins de santé et la collectivité. Ces initiatives comprennent les suivantes :

### **Programme d'hygiène des mains**

Améliorer l'hygiène des mains, par l'usage d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool ou d'eau savonneuse, est le moyen le plus efficace pour réduire la propagation des infections.

Un programme d'hygiène des mains à plusieurs volets destinés à tous les hôpitaux de l'Ontario – nommé *Nettoyez-vous les mains* – a été lancé en mars 2008. Le gouvernement offre aux hôpitaux des séances de formation destinées aux formateurs, des outils et de la documentation (y compris des cédéroms, des affiches et autres aide-mémoires visuels), un processus de vérification pour évaluer les incidences du programme, et un site Web pour faciliter l'accès à l'information et permettre aux hôpitaux de partager leurs expériences. Les hôpitaux devront présenter un rapport public sur la conformité du programme d'hygiène des mains d'ici le 30 avril 2009.

Le programme a été mis à l'épreuve dans 10 hôpitaux en 2007, sous la forme d'un projet pilote, et la conformité au programme d'hygiène des mains a augmenté progressivement dans chacun des établissements à l'essai.

### **Réseaux régionaux de lutte contre les infections**

Quatorze réseaux régionaux de lutte contre les infections (RRLCI) ont été créés partout dans la province pour favoriser les meilleures approches en matière de lutte contre les infections. Parmi ces approches, on retrouve la promotion de politiques de lutte contre les infections et de pratiques de contrôle uniformes.

L'élaboration des réseaux a rassemblé les experts en matière de lutte contre les infections provenant de tous les domaines des soins de santé, y compris les hôpitaux, la santé publique, les soins communautaires et les foyers de soins de longue durée.

### **Praticiens de la lutte contre les infections**

Le gouvernement a versé un financement à 137 praticiens de la lutte contre les infections dans des hôpitaux partout dans la province. Un praticien de la lutte contre les infections est généralement un professionnel de la santé qui possède une formation et des connaissances spécialisées en matière de lutte contre les infections. Le praticien de la lutte contre les infections collabore avec tous les départements de l'organisme pour prévenir les infections nosocomiales grâce à des mesures de planification, de mise en oeuvre, d'évaluation et de communication sur les pratiques actuelles. De plus, ce dernier forme le personnel de soins de santé à la lutte contre les infections, procède à des vérifications et offre des consultations à titre d'expert en la matière, au besoin.

## **Formation des fournisseurs de soins de santé sur le terrain**

Une formation approfondie destinée aux professionnels de la lutte contre les infections des établissements de soins actifs a été élaborée par le gouvernement en partenariat avec des experts en lutte contre les infections et d'autres intervenants. Le programme offre des modules éducatifs, factuels et actuels aux professionnels de la santé de soins actifs sur le terrain. Les trois premiers modules s'adressent au personnel de soins de santé des établissements de soins actifs (hygiène des mains, infections en série, pratiques de base).

---

Laurel Ostfield, bureau du ministre, 416 212-4048  
Mark Nesbitt, ministère de la Santé  
et des Soins de longue durée, 416 314-6197

**ontario.ca/nouvelles-sante**  
*Also available in English*